Accusé de réception en préfecture
073-200055762-20240213-DEC2024-001-AU
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Aime-la-Plagne
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Décision du Maire n°2024-001

Objet : Demande de subvention – Conseil Départemental et Etat pour la restauration d'une peinture

Corine Maironi-Gonthier, Maire de la Commune d'Aime-la-Plagne, Officier de l'ordre national du mérite,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil municipal du 30 mars 2023 qui charge Madame le Maire de demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions quel que soit le montant.

Considérant la possibilité de déposer deux demandes de subvention dans le cadre de la restauration de la peinture « Sainte Famille » située dans la chapelle du Villaret à Montgirod pour un montant total de 9 327.15 €HT.

DECIDE :

Article 1 :

De déposer une demande de subvention :

- Auprès du Conseil Départemental pour un montant de 2 425.06 € (26 %) ;
- Auprès de l'Etat pour un montant de 2 798.15 € (30 %).

Article 2 :

La présente décision sera portée à l'information des membres du Conseil municipal, inscrite dans le registre des décisions et publiée sur le site internet de la Commune, ville-aime.fr.

Fait à Aime-La-Plagne, le 13 FEV. 2024

Le Maire,

Corine Maironi-Gonthier

COMMUNE D'AIME-LA-PLAGNE * 73210 (SAVOIE) *